

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

BORDEREAU DE PRIX (BP)

Maître de l'ouvrage

DGTM-Ministère de la Transition Écologique et Solidaire

Pouvoir adjudicateur exerçant la maîtrise d'ouvrage

Direction Générale des Territoires et de la Mer de la Guyane

Représentant du Pouvoir Adjudicateur (RPA)

Monsieur le Directeur Général des Territoires et de la Mer de la Guyane

Objet du marché

Entretien des ouvrages hydrauliques et ouvrages d'art du réseau routier nationale en Guyane

- Lot n°1- RN1 du Pr 0,000 au Pr 107,000 (Cayenne/Kourou), et RN2 du Pr 0,000 au 53,000 (Cayenne/Régina)
- Lot n°2- RN2 du Pr 53,000 au Pr 195,000 (Régina/St Georges)
- Lot n°3- RN1 du PR107,000 au PR 258,660 (Iracoubo/St Laurent du M.)

Les prestations à prévoir sont celles figurant au cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.), en référence à l'instruction technique pour la surveillance et l'entretien des ouvrages d'art (ITSEOA).

Les quantités à prévoir résulteront des quantités de matériaux nécessaires à l'exécution des travaux conformément aux zones définies au C.C.T.P.

Les prix sont réputés complets et inclure, l'installation de chantier, la mise en place d'une signalisation temporaire adapté aux prestations exécutées, conforme à la 8ème partie de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière et toutes les sujétions mentionnées au C.C.T.P. ainsi que celles dues à la situation géographique des travaux ou à toute autre cause. Les prix tiennent donc compte de toutes les sujétions particulières de cette opération.

Ils comprennent les frais découlant :

- des prescriptions énumérées dans chaque article de C.C.T.P., et du bordereau,
- des difficultés résultant du lieu géographique du chantier et d'accès au chantier,
- les contrôles internes et externes et études d'exécution
- des protections à la réalisation des ouvrages,
- des moyens destinés à assurer la protection des biens et des personnes,
- des sujétions liées à l'exploitation de l'ouvrage,
- des sujétions particulières de l'ouvrage.
- Les ressources nécessaires à la réalisation des prestations énumérées (main d'œuvre, matériel, transports, ...)
-

Nota :

- **OA : Ouvrage d'Art, ouvrage d'une ouverture supérieur à 2 mètres**
- **OH : Ouvrage hydraulique, ouvrage d'une ouverture inférieure à 2 mètres**

Liste des principaux ouvrages d'art:

Ident.	Nom de l'Ouvrage	Voie Portée	PR	Type de l'Ouvrage	Secteur Géo.	Gabarit	
						longueur	largeur chaussée
RN1							
1070	Macouria	RN 1	31+102	Poutres BA Entretoisées	Kourou	26,0	8,0
1090	Kourou	RN 1	56+423	VIPP	Kourou	360,0	7,0
1095	Passoura	RN 1	60+280	Mixte	Kourou	34,0	6,6
1131	Paracou	RN 1	109+330	Poutres BA Entretoisées	Iracoubo	18,5	6,5
1139	Canal Remy	RN 1	114+360	PICF	Iracoubo	12,5	7,0
1141	Sinnamary	RN 1	115+621	Mixte	Iracoubo	225,0	7,0
1150	Yiyi	RN 1	127+870	Mixte	Iracoubo	26,2	6,5
1160	Counamama	RN 1	136+790	Poutres BA Entretoisées	Iracoubo	81,2	4,0
1170	Iracoubo	RN 1	144+805	Poutres BA Entretoisées	Iracoubo	112,4	4,0
1180	Organabo	RN 1	177+770	Mixte	Iracoubo		
Carrefour de Mana							
1230	Gargoulette	RN 1	194+406	Mixte	St-Laurent du Maroni	12,0	6,5
1250	Grand Laussat	RN 1	202+965	Mixte	St-Laurent du Maroni	15,0	4,0
1270	Portal	RN 1	216+453	Métallique WARREN	St-Laurent du Maroni	35,5	4,0
1280	Stany	RN 1	222+424	Pont Dalle à Poutrelles Enrobées	St-Laurent du Maroni	10,0	7,0
1290	Acarouany	RN 1	228+611	Pont Dalle à Poutrelles Enrobées	St-Laurent du Maroni	12,0	7,0
1300	Margot	RN 1	250+721	Mixte	St-Laurent du Maroni	35,0	6,0
RN2							
2010	Tour de l'Ile	RN 2	13+829	Mixte	Cayenne	97,0	6,5
2030	Bou langer	RN 2	53+222	PIPO	Régina	9,0	6,0
2040	Blanche	RN 2	58+214	PICF	Régina	6,7	6,0
2050	Coralie	RN 2	62+380	Mixte	Régina	38,0	6,0
2060	Tibourou	RN 2	65+526	PIMM	Régina	33,3	6,6
2080	Jean Pierre	RN 2	98+672	Poutres BA Préfabriquées	Régina	17,8	6,0
2100	Approuague	RN 2	108+861	Mixte	Régina	350,0	7,0
2120	Kapiri	RN 2	131+322	Métallique	St Georges	38,0	3,5
2140	Kourouïa	RN 2	137+378	Métallique	St Georges	35,0	3,5
2160	Gabaret	RN 2	179+560	PIMM	St Georges	60,0	3,3

N° Prix	Désignation du Prix et Prix unitaire en toutes lettres (Hors taxes)	unité	Prix unitaire (HT)
	Enlèvement des embâcles (manuel ou mécanique) Ce prix rémunère, au forfait et par unité d'ouvrage, l'enlèvement des embâcles, par l'élimination des débris, et toutes sujétions, sans faire usage de moyens nautiques et des moyens lourds. Il comprend: - l'amenée et le repli de tout matériel nécessaire à la réalisation de la présente prestation ; - la fourniture et la mise en place de la signalisation de chantier réglementaire ; - l'enlèvement de l'accumulation des débris, de troncs d'arbre et autres, au droit de l'ouvrage, et sans altérer le fond du lit du fil d'eau ;		
1	L'unité :.....	u	
	Nettoyage des chaussées – trottoirs Ce prix rémunère, au mètre carré, le nettoyage des chaussées ou trottoirs. Il comprend: - l'amenée et le repli de tout matériel nécessaire à la réalisation de la présente prestation ; - la fourniture et la mise en place de la signalisation de chantier réglementaire ; - décoller manuellement les dépôts plus ou moins adhérents ; - balayage de la chaussée ; - toutes sujétions concernant la prestation.		
2	Le mètre carré :.....	m²	
	Plus-value pour nettoyage des chaussées – trottoirs, de nuit Ce prix rémunère, au mètre carré, les sujétions supplémentaires liées à la réalisation du nettoyage des chaussées et trottoirs en période nocturne Il comprend : • l'organisation spécifique des travaux en horaire de nuit, • la fourniture, l'amené et le repli, la mise en place de la signalisation temporaire réglementaire de nuit. • la mise en place d'un éclairage adapté pour assurer la sécurité et la visibilité des zones d'intervention, • les éventuelles autorisations administratives ou réglementaires requises pour intervenir de nuit, • toutes sujétions liées à la gestion des nuisances sonores et au respect des riverains • l'ensemble des contraintes supplémentaires inhérentes à une intervention nocturne.		
3	Le mètre carré :.....	m2	

	Nettoyage des joints de chaussée et de trottoir Ce prix rémunère, au mètre linéaire, le nettoyage des joints de chaussée et de trottoir des ouvrages d'arts. Il comprend: - l'amenée et le replie de tout matériel nécessaire à la réalisation de la présente prestation ; - la fourniture et la mise en place de la signalisation de chantier réglementaire ; - le lavage au laveur haut pression, des joints de chaussée et de trottoirs ; - toutes sujétions concernant la prestation.		
4	Le mètre :.....	m	
	Plus-value pour nettoyage des joints de chaussée de nuit Ce prix rémunère, au mètre linéaire, les sujétions supplémentaires liées à la réalisation du nettoyage des joints de chaussées en période nocturne Il comprend : • l'organisation spécifique des travaux en horaire de nuit, • la fourniture, l'amené et le repli, la mise en place de la signalisation temporaire réglementaire de nuit. • la mise en place d'un éclairage adapté pour assurer la sécurité et la visibilité des zones d'intervention, • les éventuelles autorisations administratives ou réglementaires requises pour intervenir de nuit, • toutes sujétions liées à la gestion des nuisances sonores et au respect des riverains • l'ensemble des contraintes supplémentaires inhérentes à une intervention nocturne.		
5	Le mètre :.....	m	
	Nettoyage des gardes corps métalliques Ce prix rémunère, au mètre linéaire, le nettoyage des gardes corps métallique des ouvrages d'arts. il comprend: - l'amenée et le replie de tout matériel nécessaire à la réalisation de la présente prestation ; - la fourniture et la mise en place de la signalisation de chantier réglementaire ; - l'action de décoller manuellement les dépôts plus ou moins adhérents ; - le lavage du garde de corps métalliques au laveur haut pression ; - toutes sujétions concernant la prestation.		
6	Le mètre :.....	m	

	Plus-value pour nettoyage des gardes corps métalliques de nuit Ce prix rémunère, au mètre linéaire, les sujétions supplémentaires liées à la réalisation du nettoyage des gardes métalliques en période nocturne Il comprend : • l'organisation spécifique des travaux en horaire de nuit, • la fourniture, l'aménagé et le repli, la mise en place de la signalisation temporaire réglementaire de nuit. • la mise en place d'un éclairage adapté pour assurer la sécurité et la visibilité des zones d'intervention, • les éventuelles autorisations administratives ou réglementaires requises pour intervenir de nuit, • toutes sujétions liées à la gestion des nuisances sonores et au respect des riverains • l'ensemble des contraintes supplémentaires inhérentes à une intervention nocturne.		
7	Le mètre :.....	m	
	Nettoyage des culées Ce prix rémunère, au forfait par ouvrage, le lavage au nettoyeur haute pression des culées de pont du réseau routier national de la Guyane. Il comprend: - l'aménagé et le repli de tout matériel nécessaire à la réalisation de la présente prestation ; - la signalisation de chantier réglementaire ; - le lavage au nettoyeur haute pression de toutes les surfaces bétonnées des culées de l'ouvrage ; - le nettoyage des sommiers des culées (parties horizontales), des appareils d'appuis, des dispositifs de recueil et d'évacuation des eaux ; - toutes fournitures et sujétions de protections individuelles liées à cette réalisation (possible présence de chauve-souris et de nids de guêpes) - toutes sujétions d'accès aux parties d'ouvrages à nettoyer		
8	Le forfait par ouvrage :.....	Ft par OA	

N° Prix	Désignation du Prix et Prix unitaire en toutes lettres (Hors taxes)	unité	Prix unitaire (HT)
	Suppression de la végétation des parties maçonnées Ce prix rémunère, au mètre carré, la suppression de végétation des parties maçonnées. Il comprend: - l'amenée et le replie de tout matériel nécessaire à la réalisation de la présente prestation ; - la fourniture et la mise en place de la signalisation de chantier réglementaire ; - l'enlèvement de la végétation par arrachage et grattage ; - la réfection des joints détériorés ; - toutes sujétions concernant la prestation.		
9	Le mètre carré :	m²	
	Élimination de la végétation sur les perrés Ce prix rémunère, au mètre carré, la suppression de végétation sur les perrés. Il comprend: - l'amenée et le replie de tout matériel nécessaire à la réalisation de la présente prestation ; - la fourniture et la mise en place de la signalisation de chantier réglementaire ; - l'enlèvement de la végétation par arrachage et grattage ; - nettoyage au laveur, haute pression (pression < 80 bars) - la réfection des joints détériorés ; - l'établissement d'un constat contradictoire des anomalies éventuelles identifiées par le titulaire, à porter au maître d'œuvre ou de son représentant - toutes sujétions concernant la prestation.		
10	Le mètre carré :	m²	
	Enrochements Bétonnés 200/400 Ce prix rémunère, au mètre carré, la fourniture et la réalisation d'enrochements liés au béton, sur une épaisseur minimum de 25 cm. Il comprend : - la fabrication, le transport, la livraison, et toutes les sujétions de mise en œuvre pour la réalisation des enrochements bétonnés . - la préparation de la forme à protéger : implantation, assise, dressage ; - l'amenée à pied d'œuvre et la mise en œuvre des enrochements 200/400 ; - la réalisation et la fourniture à pied d'œuvre d'un béton C 25/30 - le matériel spécifique pour faire accéder les matériaux aux endroits	m²	

N° Prix	Désignation du Prix et Prix unitaire en toutes lettres (Hors taxes)	unité	Prix unitaire (HT)
11	d'accès difficile, tels que devant un radier, sur un perré ou un talus ; la rémunération du contrôle intérieur correspondant. Le mètre carré :		
12	Parement béton Fibré Ce prix rémunère, au mètre carré, la fourniture et la réalisation d'un parement en béton fibré, sur une épaisseur minimum de 25 cm. Il comprend : - la fabrication, le transport, la livraison, et toutes les sujétions de mise en œuvre pour la réalisation du parement . - la préparation de la forme à protéger : implantation, assise, dressage ; - la réalisation et la fourniture à pied d'œuvre d'un béton C 25/30 fibré - le matériel spécifique pour faire accéder les matériaux aux endroits d'accès difficile, tels que devant un radier, sur un perré ou un talus ; - la rémunération du contrôle intérieur correspondant. Le mètre carré :	m ²	
13	Escaliers bétonnés Ce prix rémunère, au mètre linéaire mesuré le long de la pente, la réalisation d'escaliers de visite de l'ouvrage conformément au C.C.T.P.. Il comprend notamment : – l'exécution des terrassements complémentaires, – le chargement, le transport des déblais en excès à la décharge, – les blindages et épuisements d'eau éventuels, – l'exécution des formes de propreté en béton y compris les fournitures, – les matériaux, fournitures et matériels (béton C25/30, armatures, coffrages) nécessaires à la réalisation d'un escalier de 80 centimètres de large minimum, – les matériaux de remblaiement des fouilles et leur compactage, – toutes les fournitures et sujétions nécessaires à une parfaite exécution des travaux, – la rémunération du contrôle intérieur correspondant. Il tient compte de toutes les sujétions de réglage et de finition à la main. le mètre linéaire :	ml	

N° Prix	Désignation du Prix et Prix unitaire en toutes lettres (Hors taxes)	Unité	Prix unitaire (HT)
	Évacuation des eaux		
	Nettoyage des fils d'eau Ce prix rémunère, au mètre linéaire, le nettoyage des fils d'eau des ouvrages du réseau routier national de la Guyane. Il comprend: - l'amenée et le replie de tout matériel nécessaire à la réalisation de la présente prestation ; - la fourniture et la mise en place de la signalisation de chantier réglementaire ; - le nettoyage des grilles avec pose et dépose ; - pose et dépose des tampons pour nettoyage de l'ouvrage ; - le nettoyage des avaloirs ; - le nettoyage des gargouilles ; - le nettoyage des fils d'eau devant les bordures de trottoirs ; - toutes sujétions concernant la prestation.		
14	Le mètre linéaire :.....	m	
	Plus value pour nettoyage des fils d'eau de nuit Ce prix rémunère, au mètre linéaire, les sujétions supplémentaires au prix 14 liées à la réalisation de nettoyage des fils d'eau, avaloirs, grilles et gargouille suppression en période nocturne Il comprend : • l'organisation spécifique des travaux en horaire de nuit, • la fourniture, l'amené et le repli, la mise en place de la signalisation temporaire réglementaire de nuit. • la mise en place d'un éclairage adapté pour assurer la sécurité et la visibilité des zones d'intervention, • les éventuelles autorisations administratives ou réglementaires requises pour intervenir de nuit, • toutes sujétions liées à la gestion des nuisances sonores et au respect des riverains • l'ensemble des contraintes supplémentaires inhérentes à une intervention nocturne.		
15	Le mètre linéaire :.....	ml	
	hydrocurage d'ouvrages hydrauliques Ce prix rémunère, au forfait, la réalisation de l'hydrocurage d'un ouvrage hydraulique Il comprend, notamment :		

N° Prix	Désignation du Prix et Prix unitaire en toutes lettres (Hors taxes)	Unité	Prix unitaire (HT)
16	– le curage mécanisé en amont et en aval de l' OH – le nettoyage par hydrocurage de l'intérieur de la buse avec la mise à disposition, l'amenée et le repli du matériel, l'utilisation et son fonctionnement, ses déplacements, l'eau, l'enlèvement, le transport en décharges des résidus et gravats. Le forfait :.....	forfait	

N° Prix	Désignation du Prix et Prix unitaire en toutes lettres (Hors taxes)	unité	Prix unitaire (€)
Équipements			
17	Réparation des bordures Ce prix rémunère, au mètre linéaire, la réparation ou reprise des bordures. Il comprend: - l'amenée et le replie de tout matériel nécessaire à la réalisation de la présente prestation ; - la fourniture et la mise en place de la signalisation de chantier réglementaire ; - la dépose de bordure - le nettoyage, la pose de bordure et la réfection des joints détériorés avec du béton dosé entre 200 et 250 kg de ciment par m³ ; Le mètre :	m	
18	Plus-value pour réparation des bordures de nuit Ce prix rémunère, au mètre linéaire, les sujétions supplémentaires liées à la réalisation de suppression de la végétation du tablier en période nocturne Il comprend : • l'organisation spécifique des travaux en horaire de nuit, • la fourniture, l'amené et le repli, la mise en place de la signalisation temporaire réglementaire de nuit. • la mise en place d'un éclairage adapté pour assurer la sécurité et la visibilité des zones d'intervention, • les éventuelles autorisations administratives ou réglementaires requises pour intervenir de nuit, • toutes sujétions liées à la gestion des nuisances sonores et au respect des riverains • l'ensemble des contraintes supplémentaires inhérentes à une intervention nocturne. Le mètre :	m	
19	Nettoyage de la corniche Ce prix rémunère, au mètre linéaire, le nettoyage des parties accessible de la corniche, sans qu'il soit nécessaire d'utiliser des moyens lourds type nacelle. Il comprend: - l'amenée et le replie de tout matériel nécessaire à la réalisation de la présente prestation ; - la fourniture et la mise en place de la signalisation de chantier réglementaire ; - le nettoyage au laveur haute pression (limité à 5 bars) avec eau ;	m	

N° Prix	Désignation du Prix et Prix unitaire en toutes lettres (Hors taxes)	unité	Prix unitaire (€)
	Le mètre :		
20	Nettoyage manuel des ouvrages hydrauliques Ce prix rémunère au forfait le nettoyage manuel des ouvrages hydrauliques Il comprend : - l'amenée et le replie de tout matériel nécessaire à la réalisation de la présente prestation - la fourniture et la mise en place de la signalisation de chantier réglementaire ; - Le nettoyage à la débroussailleuse des abords de l'ouvrage en amont et en aval - le dégagement et le nettoyage des escaliers de visites le cas échéant - Le dégagement et le nettoyage des enrochements bétonnés le cas échéant - Toutes sujétions liées aux opérations de nettoyage la surface à traiter sera de 10 mètres de large depuis le bord de chaussée jusqu'aux têtes de buse et de 3 mètres devant chaque tête de buse Le forfait :	ft.....	